ROUBAIX

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier, vers minuit, chez M. Alexandre Rotsaert, cabaretier, rue Marceau. Celui-ci ayant laissé tomber une lampe allumée, le feu s'est communiqué à un paquet de vêtements, le commencement d'incendie a pu, heureusement, être rapidement éteint : il n'en aura qu'une cinquantaine de francs de dégâts.

Il a cassé sa jambe de bois. — Un colporteur, Camille Vandekerckhove, 38 ans, demeurant à Courtrai, est tombé mercredi soir, à Lannoy, de la Grande-Place et de la rue du Calvaire ; il a cassé sa jambe de bois et s'est fait plusieurs contusions à l'autre jambe. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu en voiture d'ambulance.

Un enfant renversé par un cycliste. — Le jeune Arthur Gillet, 9 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 94, a été renversé mercredi soir, par M. Richard Derremaux, 28 ans, cabaretier à Lys-lès-Lannoy, qui passait en vélo. L'enfant porte plusieurs blessures heureusement peu graves.

SAVON PARIS-MÉNAGE BLANCHEUR DU LINGE

Mandat d'arrêt. — Hier après-midi, le Service de la sûreté a arrêté, Grande-Place, le nommé Leroy François, 24 ans, tapissier, ayant demeuré à Tourcoing et actuellement sans domicile connu, lequel se trouvait recherché en vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. Delaby, juge d'instruction, en date du 15 mai, inculpant Leroy de vol. Leroy sera conduit à Lille ce matin.

Avis au public. — La fête nationale tombant cette année un dimanche, l'administration municipale a décidé que les bains-douches seraient fermés au public le lundi 15 juillet. Toutefois, le bureau de l'état civil sera ouvert jusqu'à quatre heures du soir.

Un fourrier à chiens. — Le service de la fourrière a, dans la journée de mercredi, capturé quelques chiens et dressé huit contraventions.

Samedi 13 et lundi 15, réclame aux Galeries Lilloises : peignoirs, gros fil, jol. dispositions, valant 4 fr., vendus 3 fr. 10. 13j.40450

Les accidents

A l'usine. — A la Société Lilloise de la Glace Pure, un chauffeur, M. Noël Delpiangue, 45 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, tombe du haut d'un 3e étage, et tombe dans une citerne où heurtant une brique. Il porte des contusions à l'épaule et à l'hypoplate gauche et devra subir un repos de quatre semaines.

— Un aide-porteur de palin du Bureau de bienfaisance, Léon Deschemacker, demeurant à Beaurevoir, 54, rue Gambetta, est en voiture par suite du départ soudain du cheval. Le docteur a relevé une fracture cotyloïdienne de l'annulaire droit et une contusion du médius. Il a prescrit à Deschemacker un repos de deux mois.

— A l'établissement de MM. Motte et Mengers, rue ouvrier-Seloiner, M. Ivo Demoor, 21 ans, demeurant rue Dupuretde, 6, a reçu dans l'œil droit du savon noir qui lui avait jeté un autre ouvrier. M. Ivo Demoor porte une vive ulcération qui recouvre toute la cornée du fait. Le docteur qui l'a soigné ne peut se prononcer, pour le moment, sur les conséquences de cette blessure.

— Du fourneau de feu de la maison Félix Deschamps, M. Fernand Leaucourt, 31 ans, demeurant rue du Nouveau-Monde, à Wattrelos, a eu le petit doigt gauche écrasé entre un support et une pièce qu'il lissait. Repos de 25 jours.

— Chez M. Paulus-Poillon, constructeur, M. Edouard Lemerckpel, 27 ans, demeurant, rue d'Enghien, à Lille, a eu contusionné le genou gauche en butant contre une pièce de fonte. 25 jours de repos.

— Chez M. François Slock, voiturier, rue d'Ancelle, M. Charles Sadens, 20 ans, domestique, s'est blessé au thorax en tombant de son camion. 15 jours de repos.

— A la menuiserie de M. Delphin-Delecourt, rue de la Vierge, M. Emile Vugin, 30 ans, demeurant rue Kléber, 46, a reçu un fort éclat de bois dans son œil droit en tombant. Repos de 20 jours.

Une excursion scolaire

A MALO-LES-BAINS

Comme chaque année, à pareille époque, les élèves des écoles communales qui ont obtenu le certificat d'études primaires ont eu, comme récompense, une excursion à la mer que leur a offerte la classe des Ecoles. Le voyage a eu lieu cette année pour les deux écoles de « cet dait leur fournir pour cette année le bonheur de leur fête. Et, en effet, à six heures et demie, 417 garçons et 247 filles, sous la surveillance de leurs maîtres et maîtresses — on comptait 40 instituteurs et 24 institutrices — étaient groupés par rangs et par files sur le Grand-Place où, malgré l'heure matinale, il y avait déjà beaucoup de curieux.

Des pancarts, en vue de faciliter le rassemblement, avaient été placées entre le café de l'Univers et la rue Neuve ; elles indiquaient les diverses écoles auxquelles appartenaient les jeunes excursionnistes. Une fois les rentantes rangés, l'organisateur du voyage, celui qui en a réglé tous les détails, M. Hervéhuez, le dévoué chef du bureau des Ecoles, a délivré à chacun d'entre eux une carte d'identité portant le numéro du compartiment dans lequel la valeur a pendre place.

Il est un peu plus de sept heures quand le conducteur, grosse de plus de trois cents personnes, prévoie, sans et frémis qui lient dans cette partie de l'excursion, se met en route pour la gare. En tête marchent MM. Bourbon, le distingué inspecteur primaire, et Lehouez, adjoint au maire.

Grâce-aux mesures prises, à la gare et sur les quais aucun encombrement, aucune bousculade ne se produisent et à 7 heures 30, le signal du départ est donné.

Le train spécial comprenant 1.050 roubaisiens, a l'allure d'un rapide. Il emprunte à Rouges-Barrière la bifurcation de la Madeleine et, après un court arrêt à Hazebrouck, il atteint Dunkerque.

L'horologe, au moment du débarquement marque 9 h. 25 ; un retard de 20 minutes a été occasionné par la réfection de la voie entre Esquelbecq et Bergues.

Tête que nos écoliers ont mis le pied sur le sol Dunkerquois, ils se forment en plusieurs groupes chaque école en constituant un et conduite par leurs maîtres respectifs, ils se rendent dans divers cafés où une consommation, une modeste chopes de bière, leur est servie. C'est la verre d'entrée « comme on dit à Roubaix.

Tandis que les uns se rafraîchissent, ensuite vers le port et vers les bassins, d'autres parcourent la ville, visitent les monuments publics, sans oublier, en passant, place Jean-Bart, d'envoyer un salut déférent au bronze du Dieu-Dieu corsaire.

Mais, est-il besoin de le dire, c'est le mer qui gâtire la majorité des enfants, aussi la plage de Malo-les-Bains ne tarde-t-elle pas à recevoir la petite colonie roubaisienne.

Les indiens passent si rapidement, que l'heure du dîner est arrivée sans que nous ayons pu nous rendre compte du temps. Pour tant l'air salin a aiguisé les appétits et le repas servi par M. Duvet, patron du Bouillon portant ce nom, assaut du Casino — une vieille connaissance pour les amis de nos écoles — est le bienvenu du lous. Pas de boudeurs à table, les tranches de bœuf et de veau disparaissent comme par enchantement, l'odeur du gibier, du grand, la joie décrit, mais les élèves ont à cœur de justifier une fois de plus les excellents principes de tenue et d'éducation qui leur sont inculqués.

Une table spéciale sont assis : MM. Lehouez et Lebiane, adjoints au maire ; Bourbon, inspecteur primaire ; Clément Dumas, délégué cantonal ; Dupuisne, membre du comité de la caisse des Ecoles ; la plupart des directeurs et directrices d'écoles.

Au dessert, M. Georges Lehouez se lève et, dans une improvisation, félicite les maîtres et maîtresses des succès obtenus par leurs élèves dans les récentes examens ; il les assure de toute la sollicitude de l'administration municipale et prononce, au son nom, de faire tout ce qui dépendra d'elle pour atténuer aux membres du corps enseignant l'intérêt qu'elle lui porte, en terminant, M. Lehouez excuse M. Georges Dewitte, président de la réunion des Ecoles, retenu au dernier moment par un cas de force majeure.

M. Crinon, directeur de l'Ecole de la rue Saint-Vincent, prend ensuite la parole pour remercier la municipalité de l'intérêt et de la sympathie qu'elle porte au personnel enseignant. Il le témoigne sa gratitude pour l'excellente journée qu'elle procure aux élèves et à leurs maîtres. Il se porte garant du dévouement que ses collègues apporteront dans l'accomplissement de la tâche qui leur est confiée ; ils continueront à travailler pour la prospérité de Roubaix, la grandeur de la France et de la République. M. Lehouez, qui a répondu élégamment son verre à M. Lehouez.

M. Clément Durant, remercie à son tour l'administration municipale de la bienveillance dont qu'elle manifeste à l'égard de la caisse des Ecoles et de ses filleles et, après avoir bu à la santé de MM. Bourbon, Lehouez et Lebiane, remercie l'autorité académique d'avoir accordé à M. Georges Dewitte le ruban violet.

C'est encore et toujours la plage qui, après le dîner, a toutes les faveurs des jeunes roubaisiens; ils éprouvent une satisfaction indicible à pétiner le sable, à collectionner les coquillages blanches par une récente marée, à contempler les vagues venant expirer à leurs pieds ; le spectacle de la mer repose tout le monde de celui des cheminées fumantes, et pendant que les uns, à deux ou trois moins, qu'il ne lambe pas de « noirs » sur la digue de Malo !

Tous les estomacs, à midi et demi, ont bien fonctionné, mais cette salanée brise de mer a activé la digestion et des heures de l'après-midi, bien agréables, il faut le dire, ont été déjà à bellos demie le petit pain distribué à l'issue du dîner et qui était destiné au goûter.

Hélas ! le poète l'a dit : « Il n'est pas de plaisir de bonheur sans nuage » et il faut, malgré l'attrait de l'excursion, songer à regagner la gare. L'empressement mis par les élèves à rejoindre le train spécial qui les a amenés, est moins que celui apporté par eux pour s'y engouffrer le rasta. A six heures, les employés ferment les portières du compartiment de chaque école, et, chacun de parmi, a retrouvé la place qu'il occupait au départ et quatre minutes plus tard, la locomotive fait à nouveau, sur le beau bellard de Bergues, de regarder les moulins de Cassel et d'écrire les yeux sur le joli panorama de la Flandre. Quelques minutes avant l'arrivée de retour à Roubaix, il est exactement 7 heures 41, avec cinq minutes d'avance. Les abords de la gare sont pleins de monde et sur les toitures de la gare, de la gare se pressent les curieux. Au devant des excursionnistes est venue le Fanfare Beaurepaire et c'est au son d'allégresse que les Roubaisiens qu'ils se rendent, dans un défilé remarquable, à la mairie, rue Saint-Georges, où les attendent, dans la salle du conseil municipal, les membres de l'administration. Il est que une distribution de gâteaux aux enfants qui commencaient à avoir les dents longues et la dislocation a lieu.

Bien et le moment pour que la réussite de cette journée fut complète, pas même le soleil qui a daigné l'éclairer de ses chauds rayons, ce qui est appréciable dans une saison où on a appelé avec malice « l'hiver » de juin-juillet 1907.

Trais de plaie. — La compagnie des chemins de fer du Nord organise, vers le mois de juillet, un train de plaisir desservant Dannes-Camiers, Etaples, Rang-du-Fliers, Verton, Berck-Plage et Berck-Ville, au départ de Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, Seclin, Libercourt, Douai, Arras et St-Pol.

Repos hebdomadaire. — Des demandes de déclarations conformant la loi sur le repos hebdomadaire ont été déposées à la Mairie par MM. Loucheur-Facques, tourneurs, Grande-Rue,5-16; Miquet, chauffeur, Grande-Rue, 31; Berthelot et C°, 21, rue du Chemin-de-Fer.

Audience de simple police du jeudi 11 juillet. — *Affaires de roulage.* — Jules Lepetit, 1 franc, veuve Aubin, rassrichère à Wattrelos, est condamnée à 4 francs d'amende pour avoir laissé stationner sa voiture sur le trottoir. La même peine est prononcée contre Joseph qui fait le métier de commissionnaire sans être muni de la plaque réglementaire. — 2 francs à Emile Vanhaecke, marchand des quatre-saisons, pour avoir laissé sa voiture sans plaque. — M. Collin, entrepreneur, en inculpé d'embarras de la voie publique. Chargé de la construction de la nouvelle voie des tramways, rue de la Gare, il aurait laissé du ballast en trop et commencé les excavations avant qu'il soit notoires. Il a prévenu est défaillant. Le ministère public et le tribunal se déclare incompétent, n'ayant pas à connaître dre travaux de grande voirie. — 5 francs d'amende à J.-B. Delcourt, faisant le commissionnaire sans autorisation. — Philibert Boghaert, brossetier, sans permis, est condamné à 1 franc. — Victor Deplanche et Tribaqlient Léon, 1 franc chacun, pour avoir laissé leurs chiens courant les chiens, sont condamnés chacun à deux amendes de 1 fr. — 2 francs d'amende à M. Pierre Debeuf, propriétaire, pour avoir laissé, rue de Lille, commencé de faire avant d'avoir obtenu l'autorisation. — Alcide Acrynck, 2 francs pour contravention sur la réglementation des chiens et 1 franc pour le même motif à Alph. Delcroix.

Les brognes. — Jouart Julien, 1 franc d'amende; Henri Haquette, Edmond Vandenbossche, Hippolyte Delloue, à chacun 1 franc ; Panns Deleu, 1 fr. ; Auguste Canon, 2 francs ; Marcel Denis et Ernest Fruchart, 1 franc ; Lelebvre Georges, 1 franc; Kléber Bussuyl, 2 francs.

Les tarasseurs. — Pour excès de vitesse à leur automobile : 5 francs à Honoré Francois et 10 francs à Gustave Rullens, un mécicinien qui, le confisur, finira en correctionnelle ; 1 franc à Paul Hespel, pour défaut de numéro matriculé à son automobile.

Jets sur le trottoir. — Mme Céline Brutant, rouletière, rue Lacroix, est condamnée à 5 francs d'amende pour avoir occupé une ouvrière n'ayant pas l'âge de 14 ans. — M. Theliner, boucher à la Villa de Roubaix, est condamné à neuf amendes de 1 franc pour avoir occupé 7 hommes et 2 femmes le dimanche. — Lefebvre Joséphine, cabaretière, convaincue d'avoir occupé dans son établissement Louise Chauvin, laquelle n'était pas munie du certificat réglementaire, est condamnée à 2 francs d'amende et Lefebvre à 1 franc.

Les violences. — Louis Delloue et Hespel Victor, inculpés de violences réciproques, sont renvoyés à prévenus en 1 franc d'amende et 1 franc pour le second à 1 jour. — Pierre Merchier, Henri Vanoteghem et Vanoverschelde, terrassiers au service de la Compagnie des Tramways, ont été cités par quelle d'abord frère, violenté et injurié leur chef de chantier qui les avait congédiés étant donné l'état dans lequel ils se trouvaient, sont condamnés chacun à 1 franc pour trouvés à 1 franc pour trouvés à 1 jour de prison pour voies-de-fait.

Concert. — Programme des morceaux que l'Union Fraternelle et Mutuelle des anciens ouvriers de Roubaix et Tourcoing, exécutera dimanche 13 juillet, de 2 à 10 heures, sur le kiosque de la Grand'Place, sous la direction de M. Alfred Alliez, artiste-artiste : 1° Ouverture, Tannhaeser, Wagner; Cortège du Prince Carnaval, Montagne, Aimes, grande valse, Meiser; Polonaise de Concert, Franck; Pétite, tambours et clairons, X. X. X. La Marseillaise.

Etat-Civil

Naissances. — Laurent Alexandre, rue de l'Avocat, 36 — Norbert Henno, rue de Tuvis, 15 — Félix Ernst, rue de Beaumont, 135 — Juliz Bracaval, boulevard de Metz, cour 5-Hiemb, 2 — Lebrun Marcel, 1, rue Moore, 1 — Gaston Couteau, rue des Bouvines, cour Fontier, 1 — Pierre Gilman, rue de Blanchemaille — Jules Verschave, rue Richard-Lenoir, 29 — Jeanne Vannoyel, boulevard de Belfort, 12 — Yvonne Henno, boulevard de Metz, cour Lustenne, 1.

Mariage. — Albert Dubocque, négociant en ferronnerie, boulevard Montesquieu, 4 et Marguerite Benoît, sans profession, rue de l'Ouest, 69 — Isidore Vangeenhoute, employé de commerce à Mouvaux et Hortense Gaspar, piquoteuse, rue Archimède, cour Lostelet, 9.

Décès. — Henri Tanghe, 70 ans, sans profession, rue de Barbieux — Amélie Vandenhaegne, 39 ans, couturière, rue Léon-Albert, 10 — Auguste Accou, 79 ans, sans profession, rue de la Chaussée, 12 — Clémence Masure, 31 ans, ménagère, rue du Congo, 30.

LAINES

Marché à Terme du 11 juillet

Laines peignées (type unique)

Roubaix		Tourcoing	
Juillet	8.10	Janvier	8.80
Août	8.075	Février	8.125
Septembre	8.05	Mars	8.75
Octobre	8.025	Avril	8.70
Novembre	8.025	Mai	8.75
Décembre	8.075	Juin	8.80

Tourcoing (à 5 h.)			
Juillet	8.10	Janvier	8.80
Août	8.075	Février	8.125
Septembre	8.025	Mars	8.75
Octobre	8.05	Avril	8.70
Novembre	8.075	Mai	8.75
Décembre	8.075	Juin	8.80

ROUBAIX - TOURCOING. — On a traité : 75.000 kilos dont détail suit :

Le mêlé : Sur janvier, 8.000 kil. à 8.80 ; sur mars, 8.000 kil. à 8.785 ; sur avril, 8.000 kil. à 8.70 ; sur mai, 8.000 kil. à 8.775 ; sur octobre, 5.000 kil. à 8.975 ; 8.000 kil. à 8.95 ; sur décembre, 20.000 kil. à 8.875 ; sur juillet, 8.000 kil. à 8.10. Total : 75.000 kilos.

Le soir : Sur juillet, 2.000 kil. à 8.10 ; sur août, 5.000 kil. à 8.05 ; sur avril, 5.000 kil. à 8.70 ; sur mai, 5.000 kil. à 8.75. — Total : 20.000 kilos. — Ensemble : 75.000 kilos.

SOINT

Matin et soir : inchangé.

ANVERS. — On a traité 110.000 k. — Tendance Calme.

TOURCOING

Arrestation d'un voleur. — Une patrouille d'agents de sûreté sous la conduite du sous-brigadier Lecaliste, a arrêté au baneau du Touquet le nommé Albert Bussschots, 21 ans, fumme de peine, dersourant rue du Bois. Cet individu était recherché en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille, sous prévention de plusieurs vols importants : les uns récents, d'autres remontant déjà à un certain temps.

En mai, il travaillait chez M. Masure, constructeur-mécanicien, où un vol de bronze était constaté dans la nuit du dimanche au mardi et pour lequel il est anupçonné. Il avait été congédié de cet établissement à la suite de vol de pièces d'une machine amenée de Marcq, chez M. Masure. Ce vol fut commis le samedi 4 juin. Il était, à cette date, Bussschots est également prévenu d'avoir commis dans la nuit du 28 au 29 juin, les bureaux de MM. Catteau frères, entrepreneurs de maçonnerie, rue du Brun-Pain, les dits bureaux ayant une entrée sur la rue du Moulin. Une bicyclette neuve et une somme de 30 francs renfermée dans un pupitre furent soustraits. Enfin Bussschots est, croit-on, le chef de la bande de métandrins qui commirent le vol de pièces de cuivre et de bronze dans l'atelier de MM. Playoust et Leplat, rue Nationale. Ce vol fut commis le 20 juin dernier. On sait que pour s'introduire dans cet atelier, ils enjambèrent une trouée dans le mur pignon donnant sur le jardin public. Deux mille francs de marchandises furent dérobées.

Interrogé par M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, Bussschots a refusé à fournir aucune explication. Il a déclaré qu'il ne parlerait qu'à Lille. Le jour du vol de bronze commis chez M. Masure, Bussschots, qui travaillait chez M. Beuque, constructeur, rue de Grimonprez, quitta à trois heures de l'après-midi, après s'être fait régler son compte. Cet individu a déjà subi deux condamnations antérieures : l'une à 15 jours pour rris de clôture, l'autre à 3 mois pour détention illégale de cartouches.

Solidarité républicaine. — 1re section. — (Croix-Rouge). — A l'occasion de la Fête Nationale, la bibliothèque du groupe d'études sera fermée le dimanche 14 juillet.

Nous profitons de la circonstance pour rappeler aux adhérents de cette section que sur la présentation de leur carte, le prêt des livres s'opère gratuitement au siège du groupe, 273, rue de la Croix-Rouge, tous les dimanches, de dix heures à midi.

Médaille militaire. — MM. Erall; Parron, maréchal des logis au 2e Chasseurs à Tourcoing, et Agapits Deharvengt, gendarme à la même résidence, seront décorés de la médaille militaire, à la revue du 11 Juillet, à Lille. M Parron compte 26 ans de service dans la gendarmerie. Il est à Tourcoing depuis 6 années. M. Deharvengt qui, 22 ans de service, est à Tourcoing depuis 23 ans.

Accidents de travail. — M. Cyrille Desplebelin, 27 ans, ghetleur chez M. Welcomme-Bernard, fabricant de fusains, rue du Brûlème, a, en le peignet gauche pris par la roue du ghetleur, contusionné l'index droit. Docteur Leduc, 10 jours.

— M. Lucien Dubois, 30 ans, ringueur au service de M. Delcroix-Cliquet, entrepreneur, rue Victor-Hugo, s'est fait une déchirure rauscultière de la région sacro-lombaire droite. Docteur Hurlet, 8 jours, sauf complications.

— Chez MM. Jules Desurmont et fils, filateurs, rue de Bradford, M. Henri Coppens, 18 ans, tonnelier, a eu le doigt gauche écrasé dans un engrenage. Docteur Delalle, 10 jours.

— Dans la même établissement, M. Julien Vastyn, 30 ans, ouvrier, s'est fait une déchirure musculaire de la région sacro-lombaire en retirant une planche de rigoulé'cur. Docteur Hurlet, 8 jours sauf complications.

La fête de natation du dimanche. — Le comité d'organisation de la fête de natation de dimanche prochain, qui a à sa tête le sympathique M. Etienne Delaby, vient de mettre la dernière main à son programme. Il comprend : 1° Course de vitesse, 2° Course de 50 mètres, pupilles; 3° Match de Water-Polo (1re série); 4° Course de 100 mètres, 5° Course comique, 6° Match de Water-Polo (1re série). Nul doute que ce programme, le berges du canal ne regorgent de monde pour voir à l'œuvre les nageurs de l'estimable société « Les Enfants de Neptune » et elle non moins distinguée l' « Union Sportive Tourquenoise ». La fête commencera à 2 heures très précises, par les distances de la traversée de Paris à la nage. Elle se terminera vraisemblablement vers 6 heures.

Ecole de filles de la rue Fin-de-la-Guerre. — Hier après-midi a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Emile Lecomte, adjoint au maire, assisté de MM. Henri Meurel et Tailleur, conseillers municipaux, et en présence de MM. Sevin, directeur des bâtiments et Bulé, ingénieur municipal, l'adjudication, en 6 lots, des travaux de construction de deux nouvelles classes à l'école des filles de la rue Fin-de-la-Guerre. Voici les résultats :

1er lot. — Maçonnerie. — Ont soumissionné : MM. Desoti-Her, rabais 1.25 %; Augustin Flamant fils, 1 %; Catteau frères, 9 %, adjudicataires.

2e lot. — Pierres. — MM. Albert Lamarque rabais 10.75 %; Ernest Dupuis, 10 %; Desfresnes, 1 %; M. Lamarque, adjudicataire.

3e lot. — Enduits et plafonnage — MM. J.-B. Rolenghem, rabais de 12.25 %; Emile Rolenghem, de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 12.50 %.

4e lot. — Menuiserie — MM. Emile Vienne, rabais de 13.75 %; Guermonprez, 13.25 %; Th. Lebel, 13.75 %; Bigotte, 13.50 %; Victor Valeu, 13.50 %; Victor Fontaine, 11.25 %; Arthur Quatannens, de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 11.25 %.

5e lot. — Couverture. — MM. Leveque-Bottin, 16 %; Hercelle-Leruste, 12.25 %; Alphonse Desfaillieur, 30.75 %; Pollet et Hanry, 10 %; Lucien Laude, 22 %; Legrand-Dubar, 6 %; Edmond Gadenne, 17 %; Debeda-Faria, adjudicataire au rabais de 32.10 %.

6e lot. — Fers. — MM. Gurne-Deraay, 15.50 %; Lanepare-Lamaire, 18.75 %; Pergeol, 10.25 %; Forges et Ateliers du Nord, adjudicataires au rabais de 15.15 %.

7e lot. — Peinture et vitrerie. — MM. Balsen-Boisdet, 15 %; Hector Fontaine, 21.25 %; Bulfin-Gourmet, 16 %; C. Gadenne, 31 %; Achille Delplanque, de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 22.75 %.

8e lot. — Gaz. — MM. Levacque-Bodin, 23 %; Hercelle-Leruste, 26.25 %; Mouchart, 20 %; Tonpel-Ruisset, 31.25 %, Legrand-Dubar, 15 %; Desfaillieur, 30.75 %; Lucien Laude, de Tourcoing, adjudicataire au rabais de 36.75 %.

Etat-Civil

Naissances. — Verfaille Raymond, rue du General-Laharpe 14 — Defandre Clément, rue de Dijon, 14 — Herman Théophile, rue du Laboureur, 4 — Flament Paul, rue de Lille, 75 — Debal Marthe, rue de l'Espérance, 1 — Florin Henri, rue Turgot, 34.

Mariages. — Desmouvages Justa, journalier et Quarbillo Rivire, ménagère, rue Dalmagne Constant, boucher et Delessaine Berthe, sans profession — Hasnots Edouard, peintre et Depoortère Marie, ménagère.

Décès. — Ravestyn Jean, 77 ans, rue de Roubaix — Lepreck Joseph, 58 ans, rue du Brin-Pain, 75 — Dupont Marie, 8 ans, rue du Printemps, 162 — Dekayzer Marie, 3 ans, rue de la Fère — Delgerlière Christine, 43 ans, rue Nationale, 125.

AUTOUR DE LILLE

CHÉRENO. — Comme chaque année, la société des Anciens militaires a décidé l'organisation d'un banquet à l'occasion de la fête nationale. Le banquet aura lieu à l'estaminet du Prince, à 1 heures. Un concert aura lieu pendant le repas. La réunion est fixée à midi chez l'ex-Dévache, au Trieu. Le soir, bal de famille au siège.

FINANCES

Paris, 11 juillet 1907.

Le marché est irrégulier mais c'est la fermeté qui domine, surtout sur les Fonds Russes et notre Rente en nouvelle avance à 95.40. Nos Sociétés de Crédit restent bien disposées sur nouvelles de leurs cours de la veille. Les valeurs industrielles sont plus actives. Cuivres en reprise. Valeurs de traction meilleures.

Les obligations 3 % du Fort de Bahia gardent leur avance à 407. L'obligation hypothécaire 5 % du chemin de fer de Goyaz est en bonne tendance à 450. L'action de la Compagnie des chemins de fer du Midi de l'Italie est demandée à 272 ; la bigne dont cette Compagnie est concessionnaire part de Naples, ville active, et traversa une région très fréquentée, ce qui assure un large trafic.

La Magistral Copper se retrouve à 65, et la Capitinas à 71. La société française Electrolytique est ferme à 134. Les Mines de Barytes Françaises sont bien tenues à 147. Les Sels Gemmes et Produits de la Russie Méridionale consolident leur reprise à 350.

Nous avons annoncé la prochaine émission, par la Société Générale de Crédit Industriel, 19, boulevard Haussmann, des actions de 100 fr. de la Société des Plantations de café de Las Maravillas (Mexique). Disons que le fondateur de cette Société est M. Jean Monribot, dont l'expérience dans cette culture est déjà longue ; il en sera l'administrateur et le directeur technique.

Nos chaudes de lier conservent leur bonne tenue.

Tablettes d'un Spectateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

Bulletin colombophile

Concours annoncés

Concours annoncés pour la dimanche 14 juillet

Lille-Chartres. — 500 francs de prix d'honneur, par le Concordé, mise en paniers, Café de la Bourse, 10 Grand-Place. Affichage aux Amis des Saint-Maurice, chez M. G. Dupire, 100, rue du Faubourg-de-Roubaix.

Lille-Chantilly. — 100 francs de prix d'honneur, par la société le Martinet, chez Mme Demoude, 8, rue de Paris, 222 doublage au Chantilly-Club.

La Madeleine-Chantilly. — Par l'Hirondelle.

Fives-Chantilly. — 50 francs de prix d'honneur, par les Bons Voyageurs, chez M. Vervenne, rue de Fiers. (Union Amicale).

Mons-en-Barœul-Chantilly. — 125 francs de prix d'honneur, par l'Union Mutuelle, chez M. Barbet, rue Debeyre.

Croix-en-Albert. — 25 francs de prix d'honneur, par les Vollégiens.

Lons-Chantilly. — 300 francs de prix d'honneur, par la Colombe Fidèle, chez M. Meersman, rue d'Ennequin.

Wattrelos-Chantilly. — 75 francs de prix d'honneur, par la société l'Aigle, chez M. Villiclé, à l'Auxiliaire.

Villeneuve-Orléans. — 100 francs de prix d'honneur, chez M. L.-B. Rousseau.

Douai-Orléans. — 400 francs de prix d'honneur, par la Fédération Douaisienne.

Hazebrouck-Bordeaux. — Par la Fédération des Flandres.

Roubaix-Chantilly. — Par l'Union Colombophile La Sans Crainte, chez M. Descrouet, rue de l'Alma.

Tourcoing-Orléans. — Par l'Epervier, chez M. H. Turpin, rue de la Croix-Rouge. Contrôle : La Justice et Liberté.

Tourcoing-Chantilly. — Par l'Epervier, chez M. H. Turpin, rue de la Croix-Rouge. Contrôle : Justice et Liberté.

Tourcoing-Chantilly. — Par la Fédération de l'Ouest, chez M. Clarisse Delvole, 70, rue de Roncq à Wattrelos-en-Mouvaux. — Par la Fédération Colombophile de l'Arrondissement de Valenciennes, à le Croix d'Anzin.

☘

A Lons. — Le société colombophile « La Colombe Fidèle » rappelle aux sociétaires situés dans un rayon de 4 kilomètres (Mouvaux 163.341), siège de la société (devant libre), son grand concours de pigeons voyageurs sur Chantilly, 14 juillet 1907. 300 francs de prix d'honneur. Mise 1 franc pour prix et 0.75 pour honneur. Mise en paniers le samedi 13 juillet, de 5 à 7 heures trois quarts, chez M. Meersman, 30, rue d'Ennequin, à Lons. Carr H. coin de la rue d'Ennequin.

Résultats de concours

Sur Saint-Vincent, par l'Union et Liberté, le 6 juillet ; lâcher à 6 h. 30. — 1er prix, H. Manges, Thumenthi à 5 h. 29'10", vitesse 573 m. 89. 11 ; 2e, Lefebvre, Roubaix, 5 h. 29'20" ; 3e, Perrier, Bailleul, H., p.p. ; 4e, H. Catteau, Roubaix, H., p.p.u. ; 5e, Fluguez, Lomme, p.p.p.p.p.u., Derby, Dubem, Wattignies ; 6e, H. Dupont, Saint-Maurice, H., p.p.p. ; 7e, E. Luddeds, Tourcoing, p.p.p.p.u. ; 8e, H. Sly, Tourcoing, H., p.p.p. ; 9e, J. Pilé, Sud, p.p.p.u. ; 10e, P. Dechaître, Quesnoy, p.p.p.p. ; 11e, Lemaire, Mouvaux, p.p.p.p. ; 12e, Lemaire, Mérel, H., p.p. ; 13e, Fancomprez, Lille, H., 17e, 8e, Vienne, Tourcoing, p.p.p.p.p. ; 15e, Pierragnelle, Lille, H., 19e, 9e, Hipo, Tourcoing, p.p.p.p.p. ; 16e, 10e, Desruelles, Tourcoing, p.p.p.p.p. ; 17e, 11e, Bonnet, Tourcoing, p.p.p.p.p. ; 18e, 12e, Bouchez, Roubaix, 4p. ; 19e, 13e, Billiotte, Lille, 8p. ; 20e, Roncor, Tourcoing, c., p. ; 21e, Provost, Hénin-Liétard, H., p.p.p.p. ; 22e, 14e, Pierman, Demain, 4p. ; 23e, 15e, Bruewaeys père, Roubaix, 8p. ; 24e, 16e, Cortyl, Saint-Venant, H., 17e, 17e, Tesmoingt, Lille, 4p. ; 26e, Catteau, Tourcoing, H., p. ; 31e, Horine, Tourcoing, H., 32e, 18e, Devienell, Tourcoing, 5p. ; 33e, Rebo, Croix, H., p. ; 34e, Camilla Ch., Roubaix, H., 3p. ; 35e, 19e, Alexandre, Roubaix, 3p. ; 36e, Desmarquet, Roubaix, H., 2p. ; 37e, Lefebvre Louis, H., 2p. ; 38e, 20e, Delsalle, Tourcoing, 4p. ; 39e, Vandaubulen, H., 2p. ; 40e, 21e, Villemberg, Tourcoing, 5p. ; 41e, 22e, Hiersmann, Lons, 3p. ; 42e, 23e, Rouvaeys, Roubaix, 4p. ; 43e, Toulouse, Douai, H., 2p. ; 44e, Huguez, Lomme, H., 2p. ; 45e, 24e, Borge, Rochefin, H., 2p. ; 46e, Cromlet, Lille, 3p. ; 47e, Huguez, H., 3p. ; 48e, Chantraine, Croix, H., 2p. ; 49e, 25e, Schaux fils, Emmerin, 3p. ; 50e, Vanguelle, Lille, H., 2p. ; 51e, Levigne, Seclin, H., 2p. ; 52e, 26e, Pierman, Demain, 5p. ; 53e, 27e, Delvoye, Quesnoy-sur-Deûle, 4p. ; 54e, 28e, Guellon, Lille, 4p. ; 55e, Fromentel, Lille, 3p. ; 56e, 29e, Bruewaeys, Roubaix, 4p. ; 57e, 31e, Hoelbecke, Tourcoing, 5p. ; 58e, 32e, Vandenhoutte, Marcq, 5p. ; 59e, 33e, Lefebvre L., Tourcoing, 3p. ; 60e, 34e, 61e, 35e, Fichaux père, Emmerin, 4p. ; 62e, Dupire, Douai, H., 2p. ; 63e, Vanderville, Roubaix, H., 2p. ; 64e, 36e, Bruewaeys, 3p. ; 65e, 37e, Lapalle, Roubaix, 5p. ; 66e, Crombet, Lille, 3p. ; 67e, 38e, Sinsoulies, Ronchin, 3p. ; 68e, Capon, Seclin, H., 2p. ; 69e, 39e, Devemain Tourcoing 3p. ; 70e, 40e, Lefebvre Tourcoing, H., 2p. ; 71e, Recompré C., Lille, H. ; 72e, Dazin, Roubaix, H. ; 73e, 41e, Lefebvre L., Tourcoing, 3p. ; 74e, 42e, Truyen, La Madeleine, 4p. ; 75e, 43e, Martin, H., 4p. ; 76e, Baclet, Armentières, p.p.p. ; 41e ; 77e, Bailleul, Lille, H., 2p. ; 78e, 44e, Cousin, Bailleul, p.p.p. ; 79e, 45e, Billiotte, Lille, p.p.p. ; 80e, Dereuquerque, Lille, H. ; 81e, 46e, Tanrhoux, p.p.p. ; 82e, Popoux, p.p.u. ; 83e, Debruyère, H., p.p. ; 84e, Sloret, Helmmes, p.p. ; 85e, Dupont, Fâches, H., p.p. ; 86e, 47e, Pruvost, p. ; 87e, 48e, Dewailly, Wattignies, p. ; 88e, 50e, Bruewaeys père, Roubaix, r. ; 89e, 51e, id., c. ; 90e, 52e, Bruewaeys, H. ; 91e, 53e, Salembier, Lille, c. ; 92e, 52e, Fichaux, Emmerin, 4p. ; 93e, Duhamel, Roubaix, H., p. ; 95e, Dupont, Fâches, H., p.p.p. ; 96e, 54e, Martin, H., 4p. ; 97e, Cortyl, Saint-Venant, H. ; 98e, Crombet, Lille, H. ; 99e, Cortyl, H. ; 100e, Charbonnel, H. — Poules à 1 franc, hors concours, rapportées à 546 d'hombres : Iselin, Lille, p. ; Dubel, Roubaix, p. ; Dumont, Lille, p. ; Bouvier, Quest, Bruay, p. ; Motte, Roubaix, p. ; Baudyn, Lille, r.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 29'10" ; le dernier à 11 h. 46'28".

Sur Brétigny, le 7 juillet, par la Société « Le Lion », 1, place Bellot ; lâcher à 5 h. 30, be